

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-deux Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 15 Septembre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge et Mmes POYER Audrey et SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme COOREVITS Catherine*), Mme GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), M. MORMANN Nolann (*pouvoir à MORMANN Cédric*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Yolande DUBOURG et Véronique LE BORGNE.

OBJET :	<i>Demandes de subventions au titre des fonds parlementaires 2014 – subvention pour travaux divers d'intérêt local - projet de construction d'un groupe scolaire de 6 classes et d'un restaurant scolaire – programme 122 – action 1.</i>
----------------	---

N° 2016 / 09 / 07

Avec une population de près de 10.000 habitants, la Ville de Blain compte aujourd'hui 4 équipements scolaires de premier degré, dont le Groupe Scolaire Anatole France (GSAF), unique établissement de statut public, aujourd'hui saturé.

Le dynamisme économique, social et culturel de la Ville attire une population jeune et entraîne une progression démographique significative depuis une dizaine d'années.

Ainsi, pour faire face à l'évolution de ses effectifs scolaires, la Ville de Blain a choisi de réorganiser sur deux sites ses effectifs scolaires et d'anticiper aussi les évolutions futures.

La Commune a décidé d'engager la réalisation d'un nouveau groupe scolaire de 6 classes (évolutif à 8 classes), ainsi qu'un restaurant scolaire sur le même site.

Les travaux, engagés en 2016, devront permettre une livraison du bâtiment pour le printemps 2017 et une ouverture de l'école à la rentrée de septembre 2017.

Pour le financement de projet, la Commune de Blain a sollicité en 2014, le bénéfice de l'enveloppe parlementaire.

.../...

Par arrêté du ministre de l'Intérieur du 8 Octobre 2014, une subvention d'un montant de 20 000€ a été notifiée à la Ville.

Les services de la Préfecture ont alerté la mairie sur l'absence de délibération initiale de demande, pièce indispensable au traitement financier du dossier. Il convient donc de procéder à une régularisation administrative et de solliciter l'octroi de la Réserve Parlementaire 2014.

PLAN DE FINANCEMENT

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES ELIGIBLES</i> <i>COUT TRAVAUX HT</i> <i>(coûts signature marchés de travaux)</i>	
<i>Travaux</i>	<i>2 908 477,91 €</i>
<i>Maîtrise d'Œuvre (dont SPS et contrôle Technique)</i>	<i>351 321,20 €</i>
<i>TOTAL</i>	<i>3 259 799,11 €</i>

<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
<i>DETR 2015 (Etat) (notifiée)</i>	<i>122 500,00 €</i>
<i>Réserve parlementaire (notifiée)</i>	<i>20 000,00 €</i>
<i>Fonds de Dvlpt Solidaire (CD44) 30% de 2 000 000 € HT (Ecole)</i>	<i>600 000,00 €</i>
<i>TOTAL</i>	<i>742 500,00 €</i>

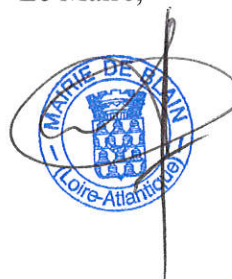
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal,

- ✓ APPROUVE les travaux de construction du groupe scolaire et le plan de financement prévisionnel.*
- ✓ SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de la Réserve Parlementaire 2014 « travaux divers d'intérêt général »*
- ✓ AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention de ces subventions et à signer toutes les pièces qui s'y rapportent.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 26 Septembre 2016,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20160922-CM-2016-09-07-
DE
Date de télétransmission : 26/09/2016
Date de réception préfecture : 26/09/2016

Source du Conseil municipal du 22 Septembre 2016
Délibération n° 2016 / 09 / 07